

# **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le 3 septembre, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29-08-2015.

Etaient présents : Xavier PROUTEAU, Dominique LEFRANC-QUEFFURUS, Carole ROCHETEAU, Laëtitia CHATRY, Laurent PREAULT, Perrine OIRY, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Jérôme QUINT, Patrice BAERT, Elodie COUTAND et Séverine BOURGET.

Emmanuel VALOT et Claude MORANDEAU était absente ou excusée.

Sèverine BOURGET a été élue secrétaire de séance.

Le P.V. du 02-07-2015 a été approuvé à l'unanimité.

Documentation remise dans les chemises aux conseillers : communication sur l'humour est dans le pré et 13<sup>ème</sup> édition vélocéane.

Ajout à la séance : Dissolution du S.I.V.U. pour l'aménagement du cours amont de la vie et de ses affluents (accord à l'unanimité)

---

## **1. Modification des statuts de la communauté de communes : tourisme et enfance jeunesse**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux délibérations prises par la communauté de communes concernant la création d'un office de tourisme intercommunal (délibération du 21-05-2015) et la compétence enfance jeunesse (délibération du 18-06-2015).

## **2. Validation du schéma de mutualisation avec les neuf communes du pays de Palluau**

Monsieur le Maire présente les 6 pistes de travail mises en exergue dans le schéma de mutualisation élaboré par le cabinet Atlantic Jusris :

Action 1 : groupement d'achats

Action 2 : mise en commun de matériel

Action 3 : gestion des remplacements – constitution d'un réseau des secrétaires de mairie et formalisation des procédures types

Action 4 : moyens informatiques

Action 5 : enfance jeunesse

Action 6 : restauration collective

Le conseil municipal approuve ce schéma de mutualisation à l'unanimité.

## **3. Mobilisation contre la baisse des dotations de l'état**

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité sur la motion de soutien de l'association des maires de France pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux et que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations de l'état, tant dans son volume que dans son calendrier.

## **4. Convention accueil de loisirs : modalité de participation financière pour 2015-2016**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention qui stipule que la participation de chaque commune au fonctionnement du service de l'accueil de loisirs « Les Pitchounes » est fixée comme suit :

\* 50 % calculés sur le nombre d'habitants selon le chiffre des populations légales (population totale) communiqué par l'INSEE, en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année N.

\* 50 % calculés sur la fréquentation aux activités, année N.

## **5. Approbation du rapport annuel des déchets 2014 de la communauté de communes**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel du service de collecte des déchets de la communauté de communes. Voici les principales actions de 2014 :

- Changements au niveau de la collecte sélective : papiers collectés en apport volontaire et sacs jaunes collectés en régie à partir du 8 septembre.
- Déménagement des équipes de collecte de la déchèterie vers, anciennement, le garage « Galip'auto » à La Chapelle Palluau.
- Mise en place d'un tri supplémentaire des déchets dangereux à la déchèterie (REP Eco-DDS).

**6. Approbation du rapport annuel du SPANC 2014 de la communauté de communes**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.).

**7. Achat de mobilier : virement de crédit D.M. 2 (décision modificative)**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise ADESK pour un montant de 7 681.91 € T.T.C. et vote le virement de crédit de 1 682 € (un crédit de 6 000 € a été voté au budget primitif à l'article 2184) de l'article 21318 (aménagement de l'ancienne mairie) vers l'article 2184 (mobilier)

**8. Achat de panneaux : virement de crédit D.M. 3 (décision modificative)**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la commande de panneaux et de ganivelles à l'entreprise « signaux girod » pour un montant de 1 364.03 € T.T.C. et vote le virement de crédit de l'article 21318 (aménagement de l'ancienne mairie) à l'article 21578 pour 1 365 €.

**9. Participation financière pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques**

Un nid de frelons asiatiques a été détruit le 23-07-2015 chez Olivier PRAUD pour un montant de 110 €. La commune participe à hauteur de 55 €. Le conseil municipal donne un avis favorable.

**10. Dissolution du S.I.V.U. pour l'aménagement du cours amont de la vie et de ses affluents**

Le conseil municipal donne un avis favorable.

**QUESTIONS DIVERSES**

**1. Compte-rendu des différentes commissions avec point sur le projet du multiservices**

- **Commission communication** : préparation du bulletin pour fin septembre et distribution 2<sup>ème</sup> semaine d'octobre - renouvellement du site internet pour 3 ans
- **Commission scolaire** : toujours la problématique de la surveillance de la cour d'école de 12h15 à 12h45 et formation de Christelle GUILBAUD
- **Commission culturelle** : actualité vélocéane du 27-09
- **Commission voirie** : permis d'aménager reçu fin juillet-réunion avec le maître d'œuvre lundi 14-09-les travaux rue de Nantes sont en cours de réalisation et projet de remplacement des 5 portes aux locatifs communaux.

**2. Rappel inauguration de la bibliothèque le 04-09-2015**

**3. Elections régionales des 6 et 13-12-2015**

**4. Vœux du maire le samedi le 9 janvier 2016 à 16h**

**5. Prochaine réunion le 03-09-2015**

La séance est levée à 22h30

Le maire : Xavier PROUTEAU